

remboursement rsa à la caf

Par **martine2010**, le **10/03/2019** à **20:57**

Bonjour

Après avoir eut le rsa s,uite à un dépôt de bilan la caf s'est ravisée et réétudié mon dossier je dois donc tout rembourser ils me prélevaient 80e sur 100 d'allocation logement.Depuis le mois de février 2019 mes revenus déclarés de 2017 ne m'autorisent plus a percevoir d'allocations (revenus d'une sci que je ne perçois pas mais déclarés) suite à un coup de téléphone de la caf m'indiquant que je dois régler le solde je demande un rendez-vous pour en parler on m'indique que je vais recevoir un courrier. Sur ce courrier ce monsieur m'indique que suivant notre accord téléphonique, je leur dois 100e par mois, cela n'a jamais été abordé lors de notre conversation.J'ai pris un rendez-vous à la caf mais je doute de leur réponse et je pense qu'il n'ont pas le droit de faire cela d'office sans tenir compte de ma situation actuelle. Je suis au chômage.